



Rouans^{info} N° 86

Votre commune au cœur de Retz • Bulletin municipal Avril / Mai / Juin 2024





Infos mairie

• Mairie

Place de la Poste, 44640 Rouans - 02 40 64 24 27 - accueil@rouans.fr
Lundi : 14h à 17h - Mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 09h à 12h/14h à 17h
Samedi : 09h à 12h

• Service Urbanisme :

Lundi : 14h à 17h - Mardi, jeudi, vendredi : 9h à 12h / 14h à 17h

• Service Affaires Scolaires et Relations Familles :

affairescolaires@rouans.fr - 07 87 07 88 55

• Services techniques :

Rue du Chêne Rond - 44640 Rouans - Tél. 02 40 64 17 68

• Objets trouvés :

Se renseigner à l'accueil de la mairie ou consulter le site internet

• CCAS : (Centre Communal d'Action Sociale)

Place de la Poste - 44640 Rouans

Lundi : 14h à 17h - Mardi, vendredi : 09h à 12h / 14h à 17h

Sur rendez-vous au 02 40 64 24 27

• Espace Cœur en Scène :

Allée de la Cure - 44640 Rouans

Tél. 02 40 64 18 32 - spectacles@rouans.fr

• Bibliothèque municipale

18, rue du Vieux Port - 44640 Rouans

Tél. 02 40 64 28 42 - bibliothequerouans@gmail.com

Mercredi : 16h00 à 18h00 / Vendredi : 16h30 à 18h00

Dimanche : 10h30 à 12h

• Salle des loisirs Allée de la Cure

• Maison des associations Allée de la Cure

• Equipements sportifs

Salle omnisports : rue Joseph Nau

Terrains de tennis : allée de la Cure et route de Chéméré

Terrain de football & Terrain multisports : route de Chéméré

Effectif des agents municipaux (chiffre 2024) : 7 agents administratifs, 1 agent à la culture, 12 agents au service technique et 16 agents au service scolaire et pause méridienne

Nombre d'habitants (chiffre INSEE 2022) : 3 107

Superficie : 3 773 hect. **2 rivières :** l'Acheneau et la Blanche

Répartition : 3,78% habitation, 57,46% espace agricole, 2,24% parc entreprise, 36,52% espace protégé dont 3,52 % d'espace classé

Suivez nous sur www.rouans.fr ou sur   mairie de rouans

Sommaire

Editorial..... p. 03

Infos municipales p. 04

Délibérations du conseil municipal p. 06

Infos locales p. 07

Vous avez la parole..... p. 11

Etat civil..... p. 14

Infos culturelles p. 14

Infos associatives p. 16

Agenda des évènements ... p. 20

Le mot de l'autre liste..... p. 21

Infos Pornic Agglo Pays de Retz p. 21

Infos diverses p. 23

Infos pratiques p. 24

“Rouans Info”

Journal d'informations municipales
N°86 - Avril / Mai / Juin 2024

Directeur de la publication : Jacques Ripoché

Comité de rédaction : Jacques Ripoché
Carole Bras - Gwenaëlle Mainguy-Guyot

Création maquette & mise en page : C. Fournier

Crédits photos : Mairie de ROUANS

Parution trimestrielle - Tirage 1500 ex.

Diffusion Mairie de Rouans

Journal imprimé par ADUNAT COMMUNICATION sur papier issu de forêts gérées écologiquement et durablement





Chères Rouansaises, Chers Rouansais,

Le 26 mars dernier, le Conseil Municipal a voté le Budget 2024 des finances communales. Ce moment est un acte politique important qui comptabilise les recettes et les dépenses passées et projette celles budgétées sur l'année, tant en fonctionnement qu'en investissement. Au-delà des aspects comptables et financiers, le vote du budget exprime les orientations et les priorités que se fixe l'équipe municipale pour l'année en cours.

Le contexte national, avec une dette de l'Etat atteignant un niveau inquiétant, nous impose d'être prudents pour l'année en cours et celles à venir. Les politiques nationales de réduction de la dette vont en effet peser sur les finances des collectivités territoriales et l'inflation, même contenue, impacte encore les coûts de revient des biens et des services consommés.

Le contexte local impose aussi la prudence. Comme prévu dans nos engagements, les taux d'impôts locaux n'augmentent pas, mais nous devons cependant prendre en compte l'accroissement de nos charges de fonctionnement en 2023 (+15%) alors que les recettes n'ont progressé que de 11% par rapport à 2022. Les dotations de l'Etat qui représentent 30% de ces recettes n'ont elles-mêmes progressé que de 3,9%. Cet accroissement des dépenses de fonctionnement s'explique notamment par l'augmentation des coûts de revient de l'énergie (+24%) et des charges de personnel (+19%) qui représentent 50% de l'ensemble de nos dépenses.

Il est donc important de diversifier et accroître les ressources et de contenir les dépenses afin de dégager des capacités d'autofinancement qui permettent de mener à bien notre politique d'investissement. La capacité d'autofinancement brute (différence entre les recettes et dépenses réelles) représente en moyenne 16% des ressources de la commune sur les 10 dernières années. La commune va bénéficier de ressources supplémentaires avec la mise en service du futur parc éolien. Elles vont permettre d'amortir l'emprunt réalisé pour la construction de la nouvelle salle des raquettes. Cet investissement important pour répondre aux besoins de nos associations sportives a été financé par ailleurs par de nombreuses subventions représentant plus de 60% de l'investissement en l'attente de celle sollicitée auprès du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER). L'inauguration de cette nouvelle salle est programmée le 18 avril prochain.

La cérémonie des vœux a été l'occasion de rappeler les enjeux auxquels la commune est aujourd'hui confrontée et les actions qu'elle est amenée à mettre en œuvre : révision du PLU, aménagement de notre cœur de bourg, politique de l'habitat et du logement social, réhabilitation / extension de la mairie et rénovation du bâtiment de la poste pour y accueillir un futur tiers-lieu, travaux d'étanchéité et de renforcement de la façade de l'église. Tous ces projets ont un impact financier sur les finances publiques et doivent être analysés de manière juste et consensuelle pour définir les priorités, et programmer leur mise en œuvre en tenant compte des contraintes budgétaires. Ils seront inscrits dans le futur plan guide opérationnel de la commune soumis au département à l'automne prochain.

Dans l'espoir de profiter bientôt de belles journées ensoleillées après les épisodes pluvieux intenses que nous avons connus cet hiver, je vous souhaite à toutes et à tous une agréable saison printanière.

Prenez soin de vous et de ceux qui vous entourent.

Le Maire, Jacques RIPOCHE

Fermeture de classe à l'école Jules Verne

La Direction Académique des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DASEN) a pris la décision, le 20 février 2024 dernier, de fermer une classe de l'école Jules Verne à la rentrée prochaine.

La municipalité déplore que cette décision de fermeture n'ait pas fait l'objet d'échanges préalables ni avec les enseignants, ni avec la collectivité. En effet, elle aurait pu apporter des éléments de la réalité de terrain afin qu'elle soit prise en toute connaissance de cause.

A ce jour 201 enfants sont inscrits à l'école publique. Ce chiffre est le seul argument brandi par la DASEN pour justifier cette décision de fermeture. Il nous est cependant essentiel de recontextualiser cette information. La commune continue de s'agrandir, les constructions de plusieurs lotissements sont en cours ou à venir. Nous ne pouvons pas garantir qu'ils seront occupés par des familles avec des enfants en bas âge, mais nous ne pouvons pas non plus affirmer le contraire. Il y a eu 21 naissances sur la commune en 2021 et ce nombre ne diminue pas puisque 42 naissances ont été recensées en 2023. Si les ouvertures et fermetures de classe reposent sur de telles données, elles doivent aussi être un outil à disposition des communes. Comment faire venir des familles sur notre territoire rural si l'image que nous leur présentons est celle de classes surchargées.

Aujourd'hui est mis en avant la volonté d'inclusion mais sans s'en donner les moyens. De moins en moins de décisions d'accompagnement sont validées. Nous accueillons de plus en plus d'enfants en situation difficile et il est demandé aux enseignants de les prendre en charge sans moyens supplémentaires tout en gérant des effectifs surchargés. Certes il y a sans doute pire ailleurs, mais doit-on s'orienter vers le bas pour autant ?

Plusieurs actions ont été organisées par les représentants des parents d'élèves en présence de Monsieur le Maire et d'élus afin de montrer notre désapprobation face à une décision sans concertation préalable. La mobilisation se poursuivra autant que nécessaire dans l'intérêt des enseignants, des familles et surtout des enfants. La commune ne laissera pas les conditions d'enseignement se dégrader sans rien entreprendre car nos enfants sont l'avenir de demain et nous devons tous nous en préoccuper.

Les rythmes scolaires évoluent à la rentrée scolaire 2024/2025

La semaine d'école de 4,5 jours a été initiée en 2013. Elle comprend 24h de temps scolaire ainsi que la mise en œuvre des TAP (Temps d'Activités Péri-Éducatifs) permettant de contribuer au développement de l'enfant en proposant des activités découvertes et d'enrichissement autour de la culture, du sport et de l'art.

Sur la commune de ROUANS, les TAP sont organisés par les P'tites Frippouilles. La collectivité remercie chaleureusement l'association pour les activités mises en œuvre pendant ces 10 années au profit de nos enfants. Depuis plusieurs années, les écoles du territoire repassent à un rythme de 4 jours, la dérogation devenant la règle. Le maintien de la semaine de 4,5 jours sur la commune a été à plusieurs reprises questionné. L'équité pour nos enfants se pose de plus en plus, comme l'accès aux activités sportives et culturelles par exemple. Certaines manifestations s'organisent sur des mercredis matins alors que des élèves ont école. À la rentrée, enseignants et représentants de parents d'élèves ont de nouveau soulevé le maintien de la semaine à 4,5 jours. Après des temps de concertations entre les différents acteurs, un sondage auprès

des familles, le passage à 4 jours a été voté en conseil d'école puis confirmé lors du conseil municipal de décembre.

À la rentrée de Septembre 2024, l'école publique Jules Verne entérinera ce nouveau rythme scolaire de 4 jours et les TAP seront supprimés. Afin de l'organiser, des temps d'échanges ont été mis en place avec l'école Jules Verne, les représentants des Parents d'élèves, les P'tites Frippouilles et le service Transports Scolaires de Pornic Agglo Pays de Retz. Les horaires de l'école Jules Verne seront les suivants : de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h15 les lundi, mardi, jeudi et vendredi. La collectivité poursuit les temps de travail collectif autour de cette nouvelle organisation afin de penser au mieux la journée, la semaine de l'enfant.

Campus fertile sensibilise les enfants à l'éducation alimentaire

Le sujet de l'alimentation est un sujet récurrent au sein des différents « conseils municipaux d'enfants ».

Cette année l'association Campus Fertile a proposé d'animer des « ateliers philosophiques » sur le thème de l'alimentation. Au cours des mois de janvier et février, les élus du conseil municipal d'enfants et 7 élèves de CM1/CM2 des écoles Jules Verne et Saint Martin se sont réunis autour de ces ateliers. Les enfants ont été amenés à réfléchir sur : Qu'est-ce que bien manger? Comment pourrait on mettre en place une alimentation plus respectueuse de notre santé et de l'environnement? ; D'où viennent les matières premières qui emballent notre alimentation? Toutes ces réflexions ont été retranscrites à travers une exposition présentée lors de la porte ouverte du restaurant scolaire le 2 avril dernier.



La Révision du Plan Local d'Urbanisme a débuté

Une Révision du PLU en phase de démarrage

Par délibération du 13 septembre 2022, le Conseil Municipal a engagé la Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Après une phase de recrutement d'un bureau d'études, les travaux sont engagés depuis décembre dernier. La Commune est assistée par le bureau d'études Ouest' Am. Les travaux s'étaleront sur environ 3 ans.

Le Diagnostic territorial et l'état Initial de l'Environnement s'appuient sur l'analyse des atouts et contraintes du territoire au regard des données démographiques, des déplacements, des activités économiques, des paysages, des risques, des milieux naturels... Dans ce cadre, une journée consacrée à des visites de terrain a été organisée avec les membres de la commission Urbanisme le 6 décembre et des ateliers spécifiques se sont déroulés entre janvier et mars : deux ateliers à destination de la Commission (patrimoine local, gisements fonciers, changements de destination...). La synthèse des enjeux est envisagée avant l'été.

Phase diagnostic, et après ?

L'état des lieux permettra de définir les enjeux en termes d'aménagement, sur lesquels s'appuie la construction du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du territoire. Ce PADD constituera la colonne vertébrale du PLU, en fixant les orientations pour les 10 prochaines années (habitat, équipements, environnement, économie, paysages, mobilités...). Cette phase devrait être finalisée d'ici fin 2024.

Au-delà, la révision du PLU entrera dans sa phase réglementaire. L'objectif sera alors de traduire les orientations du PADD dans un règlement écrit et un règlement graphique (zonage) fixant les règles d'urbanisme sur l'ensemble du territoire. Les Orientations d'Aménagement et de Programmation préciseront pour leur part les principes d'aménagement à respecter sur les secteurs et thématiques à enjeux (secteurs de projet...).

La Révision du PLU entrera ensuite dans sa dernière étape : consultation des Personnes Publiques Associées (Etat, Département, Pornic Agglo, Chambre d'Agriculture...), enquête publique, puis approbation en Conseil Municipal.

Comment participer aux réflexions concernant la révision du PLU ?

Il est rappelé que tous les habitants peuvent s'informer et apporter leur contribution aux études, faire part de leurs observations, de leurs éventuelles attentes ou préoccupations relatives au développement de la commune et à la prise en compte de leur cadre de vie à travers les moyens suivants :

- La transmission d'observations ou de suggestions sur un registre mis à disposition du public en mairie,
- La rédaction de courriers ou courriels à l'attention de M. le Maire,
- Lors des réunions publiques organisées, et dont les dates seront transmises ultérieurement.

Des informations concernant l'avancement de la procédure seront régulièrement transmises par le biais :

- De publications dans le bulletin municipal,
- D'une exposition évolutive en mairie.

La construction de la salle de raquettes est finie

Les travaux de construction de la salle des raquettes sont terminés en intérieur. Le drapé extérieur, devant l'entrée du club house, sera posé avant l'été. Les aménagements extérieurs se terminent.

La circulation sur la nouvelle voie (rue Joseph Nau) sera exclusivement réservée aux services publics (cars, collecte des déchets, services de secours...). Aucun autre véhicule motorisé ne sera autorisé à utiliser cette nouvelle voie. Celle-ci sera mise en circulation dès que les travaux d'enfouissement de réseaux (avenue des Sports et rue de la Biennassiserie) seront terminés.

L'accès PMR se fera via l'avenue des Sports.

Pour la sécurité de tous, merci de respecter la signalisation mise en place.



Délibérations du conseil municipal

Séance ordinaire du Conseil Municipal du 23 janvier 2024

17 PRÉSENTS, 6 ABSENTS DONT 3 POUVOIRS

Le 23 janvier 2024, à 19h, les membres du Conseil Municipal de la commune de ROUANS (Loire-Atlantique), se sont réunis en Mairie, salle des Loisirs, en session ordinaire, sur convocation de Monsieur le Maire en date du mercredi 17 janvier 2024 et sous sa présidence

ALIÉNATION DE LA PARCELLE SECTION C N° 130

En vue du futur aménagement du site de la Madeleine par un lotisseur, la commune propriétaire de la parcelle section C n°130 en avait, par délibération DEL26-04-22-04 du conseil Municipal du 26 avril 2022, approuvé l'aliénation.

L'avis du Domaine avait été sollicité en avril 2021 pour fixer une valeur vénale.

Cette évaluation étant révolue, la Commune a saisi l'avis du domaine pour prorogation de la valeur vénale.

La valeur vénale fixée à 40.000€HT en 2021 est reconduite puisqu'aucune modification de la parcelle n'est intervenue depuis la précédente évaluation.

Les frais inhérents à cette opération (frais de bornage et d'enregistrement) seront à la charge de l'aménageur.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité de ses membres présents et représentés (19 voix pour, 1 abstention) par vote à main levée :

- **Approuve** l'aliénation de la parcelle section C n°130 ;
- **Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

AUTORISATION DE SIGNATURE DE CONVENTION AVEC L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE LOIRE ATLANTIQUE POUR LES PARCELLES SECTION B N°1215, N°1219 ET N°2820 SITUÉES À LA CHAUSSÉE LE RETZ

La commune de ROUANS a sollicité l'Établissement public foncier de Loire-Atlantique, afin de négocier, acquérir et porter un ensemble de parcelles situées au lieudit La Chaussée Le Retz, cadastrées section B n°1219 (658 m²), n°1215 (867 m²), n°2820 (1219m²), d'une superficie totale de 2477 m² destiné à la constitution d'une réserve foncière pour la réalisation de logements locatifs sociaux.

Pornic Agglo Pays de Retz a émis un avis favorable par courrier en date du 18 janvier 2024.

Par délibération du Conseil d'Administration du 06 décembre 2023 l'Établissement public foncier de Loire-Atlantique a donné son accord pour l'acquisition par tous moyens et le portage des parcelles cadastrées section B n° 1219 (658 m²), B n° 1215 (867 m²), B n°2820 (1219m²), d'une superficie totale de 2477m², pour le compte de la commune.

Ce projet est éligible au titre de l'axe d'intervention « Accroissement de l'offre de logements » du Programme Pluriannuel d'Intervention de l'EPF de Loire-Atlantique.

Les parties se sont rapprochées afin de définir les modalités d'intervention de l'EPF de Loire-Atlantique, sur les biens objet de la présente convention.

La convention est conclue pour une durée de 3 ans.

Dans ce délai, la première acquisition réalisée par l'EPF déclenchera une durée de portage de 8 ans qui se substituera à la durée initiale.

La durée de portage sera dès lors constituée par la période séparant l'acte d'acquisition par l'Établissement public foncier de Loire-Atlantique de l'acte de rétrocession au profit du bénéficiaire (ou l'organisme de son choix).

Dans le cadre d'un conventionnement portant sur un périmètre d'intervention élargi et/ou précédé d'une étude de faisabilité, la durée de portage sera déterminée à compter de la dernière acquisition réalisée, dans la limite d'un décalage maximal du démarrage de portage de 3 ans.

Évaluation du prix de rétrocession

Le prix de rétrocession correspond à l'ensemble des dépenses estimées, sous déduction des recettes estimées, durant la totalité du portage.

Montant en €	
TOTAL DEPENSES HT (I)	79 948,00 €
TOTAL RECETTES HT (II)	0,00 €
PRIX DE RETROCESSION HT (I-II)	A calculer au moment de la rétrocession
TVA (TVA sur marge 20% ou TVA sur le prix total 20%)	A calculer au moment de la rétrocession

Le bénéficiaire s'engage à racheter ou à faire racheter par un organisme désigné par ses soins, sans conditions, à la fin de la période de portage le ou les biens objet des présents.

Au terme de la durée de portage convenue dans la convention, le bien est rétro-cédé par l'Établissement public foncier de Loire-Atlantique soit :

- au bénéficiaire à l'origine de la demande d'acquisition,
- par substitution, à un organisme désigné par lui ayant notifié son intention de racheter le bien.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité de ses membres présents et représentés (19 voix pour, 1 abstention) par vote à main levée :

- **Autorise** Monsieur le Maire à signer la convention avec l'Établissement Public Foncier de Loire-Atlantique ainsi que toutes les pièces s'y référant.

DEFINITION DES ZONES D'ACCELERATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES ENERGIES RENOUVELABLES – ADOPTION DE LA CARTOGRAPHIE MUNICIPALE

VU la délibération n° DEL2023112105 du conseil municipal relative au lancement de la démarche d'élaboration des zones d'accélération pour le développement des énergies renouvelables ;

VU le bilan de la concertation du public réalisée du 5 au 15 décembre ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres présents et représentés (20 voix) par vote à main levée :

- **Approuve** les zones d'accélération pour le développement des énergies renouvelables, telles qu'annexées à la présente délibération ;
- **Dit** que les productions énergétiques estimatives (selon les ordres de grandeur fournis par les services de l'état et le Syndicat d'Energie de Loire Atlantique « Territoire d'Energie 44 »), associées à ces zones, sont de :
 - Eolien : 60 000 MWh
 - Photovoltaïque au sol : 3 409 MWh
 - Photovoltaïque sur Carrière : 31 050 MWh
 - Photovoltaïque en toiture : 20 288 MWh
 - Photovoltaïque sur ombrières de parkings : 1 449 MWh

• **Rappelle** que sur la chaleur renouvelable la commune de Rouans a identifié les bâtiments publics communaux comme étant propices au développement d'équipement. Cette identification fait suite à une étude d'opportunité. Cependant en l'absence d'étude de faisabilité aucun productible n'a été identifié sur le périmètre communal.

• **Rappelle** que s'agissant de l'agri-voltaïsme, la commune de Rouans ne souhaite pas, à ce jour, fléchir de secteurs pour le développement de ces installations qui viendraient notamment artificialiser des terrains aujourd'hui agricoles ou naturels et qui soulèvent des questionnements quant à la pérennité de l'usage agricole sur le long terme. Toutefois, soucieux de permettre le développement des énergies renouvelables au sein des exploitations agricoles, les autres zones définies (notamment celles concernant le photovoltaïque sur bâti) donnent prioritairement l'opportunité aux exploitants agricoles de pouvoir développer leurs projets de production d'énergie sur des bâtiments agricoles.

• **Rappelle** que sur la méthanisation, une étude du potentiel du territoire est en cours de réalisation à l'échelle de l'agglomération de Pornic agglo Pays de Retz. Aussi, dans l'attente du résultat de cette étude, la commune n'a pas souhaité établir de zones d'accélération sur ce mode de production d'énergie renouvelable.

• **Autorise** Monsieur le Maire à transmettre ces informations au référent préfectoral, à la Communauté d'agglomération Pornic agglo Pays de Retz et au Pôle d'Equilibre Territorial et Rural en charge du schéma de cohérence territoriale ;

• **Autorise** la Communauté d'agglomération à transmettre au référent préfectoral les données cartographiques conformes à cette délibération ;

• **Précise** que les cartes présentant les zones d'accélération énergies renouvelables retenues seront mises en ligne sur le site de la commune, pendant trois mois ; de même que la synthèse des observations et propositions du public (avec indication de ce qui a pu être pris en compte) et, dans un document séparé, les motifs de la décision ;

• **Indique** que ces zones d'accélération seront annexées au Plan Local d'Urbanisme lorsqu'elles auront été définitivement validées par les services de l'État.

CONVENTION DE SERVITUDE DE PASSAGE SUR LA PARCELLE CADASTRALE N°0043 SECTION ZP RELATIVE A L'INSTALLATION D'EQUIPEMENTS TECHNIQUES (PASSAGE DE LA FIBRE OPTIQUE)

Suite à la demande de l'entreprise NEXLOOP FRANCE, un droit de servitude sur la parcelle n° 0043 section ZP doit être consenti afin d'implanter les installations et équipements techniques et lui permettre d'assurer les opérations de maintenance et d'entretien nécessaires à leur bon fonctionnement.

La commune conserve la propriété et la jouissance de la parcelle.

La commune percevra une indemnité unique globale et forfaitaire d'un montant de 681€ pour toute la durée de convention de la servitude, soit 12 ans.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres présents et représentés (20 voix) par vote à main levée :

- **Valide** le projet de convention de servitude de passage;
- **Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

MODIFICATION DE LA DELIBÉRATION RIFSEEP

Vu l'avis du Comité Social et Territorial en date du 17 novembre 2023,

Vu l'avis favorable de la commission Ressources Humaines en date du 28 novembre 2023,

Vu le tableau des effectifs,

Rappel des généralités

Le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) de la fonction publique territoriale, se compose ainsi :

- d'une indemnité liée aux fonctions, aux sujétions et à l'expertise (IFSE) : part fonctionnelle, part forfaitaire (correspondant à l'ancienne prime de fin d'année) et part « Régie » ;
- d'un complément indemnitaire tenant compte de l'engagement professionnel et de la manière de servir (CIA).

Le régime indemnitaire RIFSEEP a été mis en place dans les services communaux le 1er janvier 2017.

La délibération n°DEL26-04-22-08 datant du 26 avril 2022 avait acté la modification des montants annuels maximum de l'IFSE et du CIA en tenant compte de l'organigramme communal et des spécificités des postes.

La délibération n°DEL18-10-22-03 datant du 18 octobre 2022 a permis l'octroi de la part fonctionnelle de l'IFSE pour les agents contractuels dès leur recrutement.

Aujourd'hui cette délibération n'est plus en concordance avec l'effectif communal et il convient donc de l'actualiser.

Il est proposé d'intégrer les emplois ci-dessous aux fonctions suivantes :

- Emploi de rédacteur à la fonction de direction générale ;
- Emploi d'animateur principal de 2ème classe à la fonction de responsable de service ;
- Emploi d'agent de maîtrise à la fonction de responsable de service.

Enfin il est proposé au Conseil Municipal de définir un montant annuel de l'IFSE mini et maxi pour les :

- Groupes 1 et 2 des attachés territoriaux ;
- Les 3 groupes d'animateurs ;
- Le groupe 1 des rédacteurs

- Les groupes 2 des adjoints administratifs, adjoints d'animation et agents de maîtrise.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres présents et représentés (20 voix) par vote à main levée :

- **Approuve** les modifications apportées à la délibération RIFSEEP
- **Autorise** Monsieur le Maire à fixer par arrêté individuel le montant perçu par chaque agent au titre des parts de la prime (IFSE et CIA) dans le respect des principes définis ci-dessus.
- **Prévoit et inscrit** au budget les crédits nécessaires au paiement de cette prime.
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

CHARTRE DE MISE EN APPLICATION DU TÉLÉTRAVAIL

La collectivité souhaite instaurer durablement le télétravail au sein des services municipaux.

Sur la base du volontariat, lorsque les missions ne sont pas inéligibles au télétravail et avec l'accord préalable du chef de service, l'agent volontaire pourra être en télétravail 1 jour fixe ou 2 demi-journées maximum par semaine déterminées au préalable.

A partir du 1er janvier 2025, il pourra être envisagé deux modalités cumulables : le télétravail récurrent (1 jour ou 2 demi-journées déterminées par semaine) et du télétravail ponctuel à raison de 3 jours par mois que l'agent programmera à sa convenance en avertissant sa hiérarchie.

La Collectivité fournit le matériel informatique dédié ainsi qu'un téléphone portable et proposera à ceux qui le souhaitent une formation en interne afin de se familiariser à la connexion à distance sécurisée.

Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial en date du 17 novembre 2023,

Vu l'avis favorable à l'unanimité de la commission « Ressources Humaines » du 28 novembre 2023,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres présents et représentés (20 voix) par vote à main levée

- **Adopte** la charte fixant les modalités de mise en œuvre du télétravail au sein des services de la Ville de Rouans ci jointe en annexe,
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Infos locales

Les élections européennes : modalités du vote

Les élections européennes se dérouleront le 9 juin 2024 (normalement de 8h00 à 18h00 mais horaires non encore communiqués par la Préfecture).

Si vous êtes un nouvel arrivant ou n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales et que vous souhaitez participer au scrutin, vous pouvez vous inscrire en ligne jusqu'au 1er mai ou passer au secrétariat de la mairie avec le formulaire d'inscription jusqu'au 3 mai (sauf cas particuliers) muni des documents suivants :

- pièce d'identité
- pièce justifiant la nationalité française (cartes nationales d'identité ou passeport en cours de validité ou dont la validité a expiré depuis moins de 5 ans au jour du dépôt de la demande d'inscription) ou certificat de nationalité délivré par le greffe du Tribunal d'instance)
- justificatif de domicile datant de moins de trois mois.(Factures ou quittance eau - gaz -électricité - téléphone fixe (les factures de portable ne sont pas valables), bulletin de salaire ou titre de pension...)

Vous pouvez vous rendre sur le site du service public et taper par exemple « inscription sur les listes électorales pour les européennes » ou « suis-je inscrit sur les listes électorales » ...pour obtenir tous les renseignements.

Attention : l'inscription n'est pas automatique (sauf pour les jeunes de 18 ans qui ont effectué leur journée défense et citoyenneté). Une demande d'inscription est nécessaire. Une fois le dossier complet, il vous sera délivré une attestation d'inscription à conserver jusqu'à réception de votre carte d'électeur.

La collectivité recherche des bénévoles pour tenir les bureaux de vote. Si vous êtes électeur et intéressé(e), n'hésitez pas à contacter le secrétariat de la Mairie au 02.40.64.24.27 ou envoyer un mail à accueil@rouans.fr

SDMA 2024 (Schéma Directeur des Modes Actifs)

La réalisation des liaisons douces va se poursuivre au nord de la commune avec la mise en place de zones 30 et d'aménagements de sécurité afin de diminuer la vitesse tout en sécurisant les habitants et les usagers de la route.

Le périmètre des études et des travaux concerne la RD723 entre les deux entrées d'agglomération, la RD66 du rond point à la limite de la commune du Pellerin qui passe par Launay, le village de la Raffinière, la voie communale 201 du rond point cacahuète au pont rouge avec les traversées des villages des grandes et petites Rivières et le village du Landas à rejoindre Launay.

La société 2 LM a été choisie comme maître d'œuvre et elle accompagne la commune dans ce projet. Plusieurs réunions ont eu lieu en commission voirie et l'avant projet a été présenté aux riverains en réunion publique le jeudi 4 avril à la salle cœur en scène. Les travaux devraient débiter avant les vacances.

Restauration du barrage poutrelles

Le Syndicat Grand Lieu Estuaire (SGLE) en partenariat avec l'Union des Syndicats des Marais Sud-Loire, et plus particulièrement les syndicats de marais de la Société du Canal de Buzay et de Vue-Tenu, va restaurer le barrage poutrelles de Rouans avant l'été. L'objectif est de retrouver le bon fonctionnement de l'ouvrage à l'identique.

Ce vannage qui permet une gestion hydraulique et un cloisonnement entre les marais de l'Acheneau et de Vue-Tenu est en mauvais état et connaît de nombreuses fuites.

La phase préalable aux travaux fait l'objet d'une instruction du dossier par les services de l'État, d'une préparation technique entre les services de la commune de Rouans et du SGLE.

Ainsi, Pour la bonne exécution des travaux, il sera procédé aux opérations suivantes :

- La coupe de la végétation pour faciliter les accès des engins, déjà effectuée début mars.
- La pose de batardeaux en utilisant la terre issue du chantier de la CUMA de Rouans. C'est une pelle à grand bras de l'entreprise Thouzeau qui assurera la mise en œuvre.
- La mise à sec de l'ouvrage.
- L'état des lieux de l'ouvrage et la définition des travaux de réhabilitation par le SGLE.
- La réalisation des travaux par les agents du SGLE.
- Le retrait des batardeaux et la remise en état.

A ce stade, la teneur des travaux ne peut être définie précisément tant que la mise à sec ne sera pas effectuée. Il faudra donc très certainement reprendre le radier, rejointoyer les pierres et la maçonnerie.

Le planning prévisionnel prévoit une intervention en mai ou juin en fonction de l'accord des services de l'État ainsi que des conditions météorologiques.

Ce chantier va restreindre l'accès au site de loisirs le temps des travaux. Le SGLE assurera la mise en sécurité du site en collaboration avec les services de la commune.

Enfin le SGLE informera régulièrement la commune du début des travaux et du suivi au travers de réunions fréquentes.



Point travaux sur l'effacement des réseaux

Les travaux d'effacements des réseaux se poursuivent, avec les interventions suivantes :

- Fin du terrassement sur l'ensemble des rues
- Réfection des chaussées
- Mise en place des équipements d'éclairage public
- Mise en service du nouveau réseau électrique souterrain et suppression des câbles aériens
- Câblage orange
- Suppression des poteaux béton



Rénovation du pont du Pas Bichon



Dans un souci d'amélioration et de sécurisation du circuit de randonnée le « Grand Chemin », la commune a décidé de remplacer le pont qui passe sur la Blanche et ses rambardes de sécurité.

Les travaux situés au Pas Bichon entre le village de la Brounière et le village de la Jarossais ont duré une semaine. L'Ancienne structure a été enlevée par nos agents et l'entreprise Bois Expo a fabriqué et monté le nouveau pont. Sur un Investissement d'un montant de 9000€ TTC le Conseil Départemental nous a octroyé une subvention de 3650€.

La collectivité vous souhaite de belles et agréables promenades sur nos sentiers de randonnées.

Dénomination des rue dans le village de Messan

La commune doit procéder à la dénomination des rues et impasses dans les villages . Ces mesures visent à améliorer l 'accessibilité et le délai d'intervention en cas d'urgence.

Les habitants de Messan seront prochainement consultés et un temps d'échange sera organisé le samedi 27 avril en matinée (l'horaire et le lieu seront prochainement communiqués).

Mise en place du compostage collectif

La commune en partenariat avec Pornic aggro Pays de Retz met en service un nouveau site de compostage collectif pour permettre aux habitants de valoriser ensemble leurs déchets de cuisine. Le compostage permet de réduire ses déchets et de produire un engrais 100% naturel et totalement gratuit.

La Communauté d'agglomération propose un accompagnement de A à Z avec l'achat, l'installation du composteur, la formation des référents (usagers particulièrement impliqués dans le projet) et le suivi du site.

Pour qui ? Les habitants d'appartements ou de maisons de bourg sans ou avec peu de terrain et ne disposant pas de jardin

Où ? Allée de la Cure à côté du terrain de tennis

Quoi ? 3 bacs de compostages (apport, maturation et stockage de matière sèche), une signalétique adaptée et les outils nécessaires (griffes et seaux) seront installés et fournis par l'agglomération.

Comment en profiter ? Les usagers souhaitant participer au compostage collectif sont invités à s'inscrire en appelant la Direction Prévention et Gestion des Déchets de l'agglomération au 02.51.74.28.10.



En pratique, comment ça fonctionne ? Seuls les déchets de cuisine sont à déposer. A la suite de votre inscription, la Direction Prévention et Gestion des Déchets vous expliquera les consignes de tri et les modalités d'accès et de fonctionnement au site de compostage collectif. Pour faciliter le transport de vos déchets, l'agglomération vous mettra également à disposition un bioseau.

Vous souhaitez vous impliquer davantage dans ce projet ? Devenez référent de site bénévole ! Vous serez formé par l'agglomération pour veiller au bon fonctionnement du composteur et aider les utilisateurs.

Et pour les logements individuels ? Pornic aggro Pays de Retz est engagé dans de nombreuses initiatives afin de promouvoir le compostage comme la mise à disposition d'un composteur pour toutes les nouvelles constructions et une aide à l'achat d'un composteur, d'un montant de 40 €, pour tous les habitants.

**Plus d'informations : Direction Prévention et Gestion des Déchets
02 51 74 28 10 - environnement@pornicagglo.fr - www.pornicagglo.fr**



Bilan opération broyage

Le vendredi 8 mars, la commune en partenariat avec Pornic aggro Pays de Retz, a organisé une opération de broyage des déchets verts.

Lors de cette journée, ont été présentés les nombreux avantages du compostage individuel et collectif et du paillage. A cette occasion, 10 remorques de déchets verts ont été broyées et 8 personnes ont profité du stand d'information pour en savoir plus sur le recyclage des déchets de cuisine et du jardin . Elles ont pu poser leurs questions sur la gestion des déchets au quotidien.



Consignes de circulation sur un chaucidou

L'aménagement de la route de Messan est terminé !

La route qui auparavant comportait 2 voies présente désormais une seule voie centrale, où les véhicules sont invités à circuler en permanence, et deux bandes de rives destinées aux cyclistes et piétons. Lorsque 2 véhicules automobiles arrivent face à face, ils se déportent l'un et l'autre sur leur droite pour se croiser, en empiétant sur la bande de rive tout en laissant la priorité aux cyclistes et piétons qui s'y trouvent.

Chaucidou ou Chaussidou ?

On le voit souvent écrit des deux manières mais il existe bien une bonne réponse. Sachez que le mot inventé pour ce type de voie provient de la contraction de l'expression : CHAUssée pour les Circulations DOUces. Vous l'aurez compris, le terme officiel en France est donc chaucidou



FRANCE SERVICES

BESOIN D'AIDE DANS VOS DEMARCHES ADMINISTRATIVES

Impôts, caf, cpam, ants, carsat, pôle emploi...

....

PERMANENCE MAIRIE DE ROUANS

LE MERCREDI DE 14 A 17 HEURES SUR RENDEZ VOUS

TEL 02.40.02.79.91 / Mail franceservices@sainte-pazanne.com



FORUM DES ACTIVITÉS ASSOCIATIVES ET PROFESSIONNELLES

LE SAMEDI 06 JUILLET DE 09 H À 13 H

SALLE DES LOISIRS 8, ALLÉE DE LA CURE

ROUANS

Fête du Vélo

16

Dimanche
JUIN

SAINTÉ-PAZANNE - PORT-SAINT-PÈRE - VUE - ROUANS - SAINT-HILAIRE-DE-CHALÉONS - CHEIX-EN-RETZ

ZAE PONT BÉRANGER 1

9H00 - 13H00

Course de Draisienne !

Inscription avant le 29 mai 2024

On vous attend nombreux dès 8h30 le 16 juin

Renseignements : 02 72 92 40 61

pornicagglo.fr

Faire maintenir • Faire durablement

Une nouvelle entreprise à Rouans

Entreprise de proximité, nouvellement installée sur la commune de Rouans, la Menuiserie des Marais vous propose de mener à bien tous vos projets d'extension, de construction et de rénovation dans les domaines de la menuiserie et de la charpente.

Spécialiste tous matériaux, elle vous propose la fabrication et la pose de charpentes, pergolas, volets, portails, clôtures, verrières, ainsi que la pose de vos fenêtres (baies vitrées, fenêtres de toit), portes intérieures et extérieures, terrasse en bois ou composite, parquet, bardage, lambris, escaliers.

Elle intervient dans le secteur de la rénovation énergétique, en réalisant vos travaux d'isolation intérieurs ou extérieurs et la pose de cloisons sèches.

**Rodrigue Moreau : 16 chemin du calvaire - Buzon
09 52 94 82 48 - menuiseriesdesmarais@gmail.com**



Vous avez la parole



...Comment cela fonctionne ?

Vous êtes un particulier, un membre d'association, un professionnel... Et vous souhaitez nous faire partager vos passions, votre métier, vos engagements, un projet, etc. Ou vous tenez à nous sensibiliser sur un sujet qui vous tient à cœur.... Dans cette tribune nous vous laissons la parole. Vous pouvez nous faire parvenir votre article (une page recto max) et vos photos (1/2 max) à l'adresse : rouansinfos.vousavezlaparole@gmail.com

Si vous avez besoin de notre aide dans la rédaction de votre article, nous serons là pour vous accompagner. N'hésitez pas à nous contacter pour toute question. Le comité de rédaction se réserve le droit de toute publication.

Des nouvelles de la construction des 7 éoliennes

Lancé en 2013 par un appel à projet de la commune, le projet éolien de Rouans a commencé sa construction en septembre 2023 avec la réalisation des accès, plateformes et fondations. L'épisode exceptionnel de la tempête Ciaran et les nombreux jours de pluie qui ont suivi (400 mm de pluie cumulés entre octobre et décembre) ont ralenti les travaux, notamment le coulage des fondations. Celles-ci sont désormais terminées.



La prochaine grande étape est l'arrivée des éoliennes, qui seront livrées sur site en juin prochain.

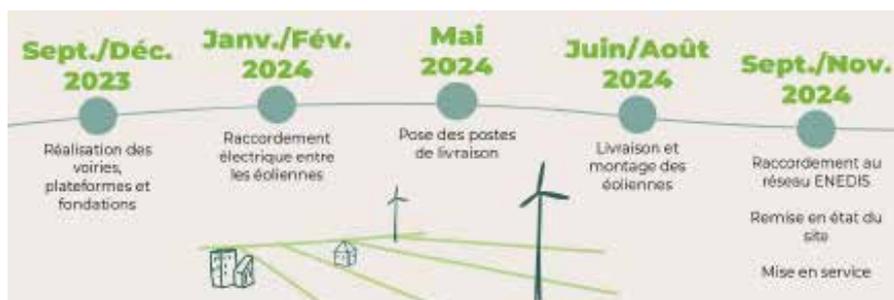
Le Groupe VALOREM, au travers de son agence Loire-Bretagne, avait été choisi par la municipalité pour porter ce projet. La Société d'Économie Mixte EnR44 en sera actionnaire aux côtés de VALOREM.

Zoom sur le coulage de la fondation d'une éolienne

Les 700 m³ de béton nécessaires à la réalisation de la fondation sont acheminés sur site par des camions-toupies. Le béton est ensuite coulé directement dans la structure ferrillée. 12h sont nécessaires pour que le béton soit sec en surface, le coffrage (moule en bois de la fondation) est alors enlevé. Quand le séchage du béton est terminé et qu'il a atteint la résistance attendue, la fondation est recouverte de terre. On utilise la terre d'origine, qui est soigneusement compactée pour assurer une bonne stabilité à l'ensemble de la fondation.



Planning du chantier





LA SÉCURITÉ

- ✓ Plan communal de sauvegarde
- ✓ La sécurité publique
- ✓ La salubrité publique



LA SCOLARITÉ/ENSEIGNEMENT

- ✓ Gestion de la restauration scolaire
- ✓ Gestion de la pause méridienne
- ✓ Gestion du personnel du service des affaires scolaires
- ✓ Demandes de dérogation



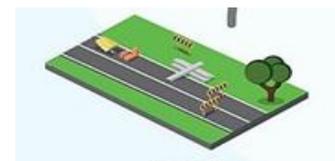
LA COMMUNICATION

- ✓ Actualité locale et municipale
- ✓ Bulletins municipaux
- ✓ Gestion des sites internet

AMÉNA

- ✓ Plan lo
- ✓ Délivr
- et dé
- ✓ Organ
- ✓ Rense

Votre Mairie vo
au qu



LA VOIRIE/ESPACES VERTS

- ✓ Entretien de la voirie et des chemins commu
- ✓ Aménagement des liaisons douces
- ✓ Eclairage public
- ✓ Entretien des espaces verts en gestion différ
- et du mobilier urbain
- ✓ Amélioration des espaces publics

Et votre agglo ?



LES DÉCHETS





**L'URBANISME
GEMENT DU TERRITOIRE**

ocal d'urbanisme
ance des permis de construire
claration préalable de travaux
isation et aménagement des espaces
ignements sur réglementation en vigueur

**ous accompagne
otidien**



CCAS/SOLIDARITÉS

- ✓ Aide sociale facultative
- ✓ Gestion du parc locatif social communal
- ✓ Aide alimentaire
- ✓ Secours d'urgence
- ✓ Repas des aînés
- ✓ Plan canicule

naux

enciée



LES BATIMENTS COMMUNAUX

- ✓ Mise en accessibilité
- ✓ Entretien ménager des bâtiments
- ✓ Entretien et maintenance



LE SPORT ET LA CULTURE

- ✓ Construction, entretien et maintenance des batiments culturels et sportifs
- ✓ Sécurité des installations sportives
- ✓ Programmation culturelle
- ✓ Subvention aux associations
- ✓ Mise à disposition des batiments aux associations



**LES DEMARCHES
ADMINISTRATIVES**

- ✓ Parrainage
- ✓ Mariage/PACS
- ✓ Gestion du cimetière
- ✓ Recensement de la population
- ✓ Organisation des élections



LES TRANSPORTS



EAU ET ASSAINISSEMENT

Renouvellement de concessions funéraires dans le cimetière

Vous trouverez ci-dessous la liste des concessions funéraires à renouveler pour l'année 2024.

Réf. conc.	Emplacement	Date attribution	Date expiration
807	H 054	23/11/1994	23/11/2024
807b	F 006	06/12/1994	06/12/2024
986	E 082	06/12/2009	06/12/2024
997	I 051	22/12/2009	22/12/2024
1001	I 005	10/02/2009	10/02/2024
234	A 025	27/03/1994	27/03/2024

542	G 40	17/01/1974	17/01/2024
780	B 045	14/02/1994	14/02/2024
781	I 012	20/02/1994	20/02/2024
800	E 083	23/09/1994	23/09/2024
803	B 020	23/09/1994	23/09/2024
805	I 034	27/09/1994	27/09/2024
981	I 033	28/05/2009	28/05/2024
982	B 029	11/08/2009	11/08/2024
983	A 015	23/02/2009	23/02/2024
984	A 019	01/04/2009	01/04/2024
987	F 002	20/03/2009	20/03/2024
989	G 010	14/02/2009	14/02/2024
991	I 020	25/07/2009	25/07/2024
995	D 027	03/01/2009	03/01/2024
999	G 012	04/05/2009	04/05/2024

Etat civil

Naissances

Thaïs AUMASSON	22 nov. 2023	St Herblain
Alba GILLOURY	26 déc. 2023	St Herblain
Aubin GODARD ROQUIER	05 fév. 2024	St Herblain

Pierre LETIEMBRE	13 jan. 2024	Rouans
Raymond GOMEZ	22 jan. 2024	Rouans
Marie BARTEAU née RABALLAND	29 jan. 2024	Nantes
Henriette GOUARD née MELLERIN	29 jan. 2024	Rouans
Gilles AMIOT	05 fév. 2024	Rouans
Denise GANTIER née MERLET	11 fév. 2024	Rouans
Georgette RABILLER née GUITONNEAU	16 fév. 2024	Nantes
Paulette GACOIN née GUITTENY	21 fév. 2024	Rouans

Décès

Dominique JOLLY	31 déc. 2023	Rouans
Brigitte CLAVIER née GUÉRIN	17 déc. 2024	St-Herblain

Infos culturelles

Bibliothèque de Rouans

Comme chaque trimestre, voici les actualités - passées et futures - de votre bibliothèque municipale :

Le 19 janvier, première participation à la « Nuit de la lecture », avec une ouverture exceptionnelle de notre local jusqu'à 21h. L'idée était de partager des temps de lecture à voix haute, par les bénévoles ou par les visiteurs. C'était une première fois, mais toutes les personnes présentes étaient ravies de ce temps d'échange, détendu et chaleureux.

Le 6 mars, c'était notre « Escale au Japon » (dans le cadre du Festival Errances) : ouverture de la bibliothèque dès 10h pour profiter des contes Kamishibai, participer à des ateliers d'Origami, écouter des lectures... Très bon moment encore où tout le monde, les bénévoles et le public, s'est régalé. A l'occasion de ce festival, les enfants des Petites Fripouilles avaient réalisé des guirlandes qui ont décoré magnifiquement nos murs pendant tout le mois de mars. Grand merci à eux et aux animateurs.

Vendredi 19 avril, nouvelle nocturne prévue [18h30/20h30] ! La bibliothèque fait son « Printemps des poètes ». Venez avec vos souvenirs, les mots qui vous restent de poèmes appris autrefois, nous retrouverons les textes entiers, puis nous pourrons lire des poèmes d'auteurs encore vivants. Nous nous associerons également, comme chaque année, à la balade contée, qui aura lieu cette année le 26 mai.

Bien entendu, nous gardons aussi temps et énergie pour veiller au renouvellement des ouvrages : collaboration étroite avec la BDLA, qui nous fournit en nombre et diversité tous les livres que nous ne pouvons ou souhaitons pas acheter ; pour ce qui est de notre fonds propre, grâce à une subvention municipale élargie, nous allons pouvoir l'enrichir encore plus !

Une commande de sorties littéraires du début 2024 a été passée mi-mars (romans, policiers et albums enfants). Venez en profiter ! Nous vous rappelons que l'inscription à la bibliothèque est gratuite pour tous.

« La lecture est inhérente à la vie. » Robet Badinter (La Grande Librairie - 10 mars 2021)

Bibliothèque de Rouans 18 rue du Vieux Port Tél 02 40 64 28 42

Permanences : mercredi 16h/18h - vendredi 16h30/18h30 - dimanche 10h/12h

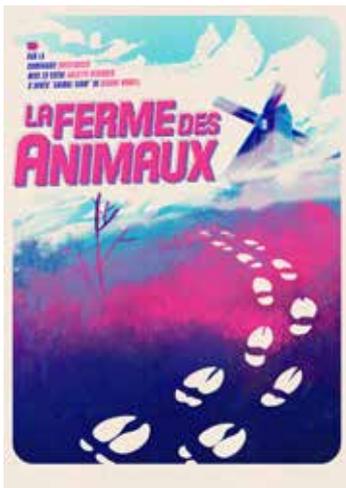
Mail: bibliothequerouans@gmail.com - Facebook : Bibliothèque Rouans - Site Internet: bibliotheque-rouans.fr

Programmation : Avril / Mai / Juin

Après les beaux rendez-vous du premier trimestre de cette année, l'espace cœur en scène vous attend toujours aussi nombreux ces prochains mois pour les quatre dernières dates (déjà !) de cette saison culturelle 2023-2024, la 21ème de Cœur en Scène ; toutes des créations régionales et originales, sélectionnées pour votre plus grand plaisir.

Attention : une information importante vous attend un peu plus bas, le 31 mai...

Le vendredi 12 avril à 20h30, place à la danse avec la compagnie Bissextile (Clisson) et son nouveau spectacle **L'Écho d'un Narcisse**. En partenariat avec l'association Musique et Danse en Loire-Atlantique, il sera également joué devant des classes d'élèves d'école élémentaires du Pays de Retz. La légende d'Écho et Narcisse sera ici contée, dansée et reliée à l'actualité par trois interprètes chorégraphes. Ils proposeront un plongeon dans la symbolique du miroir, de l'image, du reflet de soi, du regard des autres,... dans un monde où, plus que toujours, les frontières entre réel et virtuel se brouillent.



Le mercredi 24 avril à 14h30, une compagnie fidèle à Cœur en Scène, Spectabilis (Angers), présentera son adaptation de l'œuvre de Georges Orwell, **La ferme des animaux**. Dans la ferme de Mr Jones, les animaux maltraités décident de se révolter suite au discours du cochon Sage l'Ancien. Après sa mort, les cochons Napoléon et Boule de Neige chassent le fermier et instaurent le régime « animalisme » qui promet égalité et prospérité pour tous les animaux... Cette œuvre d'Orwell garde toute sa puissance pour comprendre nos sociétés contemporaines : de nombreux régimes, lobbys ou individus utilisent les mots de la désinformation pour contrôler des groupes de personnes.

temps à ne pas manquer : cinq artistes seront au plateau, un accordéoniste, une chanteuse danseuse et trois percussionnistes chorégraphes, pour interpréter une



Le vendredi 17 mai à 20h30, le projet **YEKA** de la compagnie La Frappée (Nantes) est le rendez-vous musical et chorégraphique du printemps à ne pas manquer : cinq artistes seront au plateau, un accordéoniste, une chanteuse danseuse et trois percussionnistes chorégraphes, pour interpréter une partition hors du commun. Yeka réunit la tradition du masque, les claquettes de la Nouvelle Orléans, la manipulation d'objets, le chant, le parlé-chanté, l'accordéon, la transe polyrythmique et l'électro, rien que ça ! Un quintet inattendu avec l'électronique au cœur d'un spectacle unique et assurément métissé. Prêts à bouger ?



Le vendredi 31 mai à 20h30, la pièce **La femme vache** clôturera la saison. Annoncée comme un entresort forain, La Femme Vache se révèle être un mélodrame horrifique et sociétal : l'histoire édifiante d'Henry, un quarantenaire dépressif qui après avoir répondu à une étrange petite annonce, tombe amoureux d'une vache génétiquement modifiée pour ressembler à une jeune fille. Dans la lignée de L'Homme Sans Bras et de La Femme Canon, ce nouveau spectacle du Théâtre des

Cerises (Nantes) aborde et questionne tant de débats et de phénomènes sociétaux, du spécisme au mouvement Me Too, en passant par la bioéthique et le mauvais goût vestimentaire, qu'il est impossible de les énumérer ici.

Science fiction et ambiance joyeuse... Quoi qu'inquiétante...

Cette représentation sera exceptionnellement précédée de la présentation de la prochaine saison culturelle 2024-2025 de Rouans : petit changement de nos habitudes, on vous en dira plus fin mai...

Rendez-vous le 31 mai, 20h30, à Cœur en Scène pour la présentation de la saison culturelle 2024-2025

Tarifs : 7 - 10 - 14 € (détails et autres informations à consulter sur le site internet municipal : rouans.fr) Dans l'attente du plaisir de vous retrouver à Cœur en Scène, le service culturel est à votre écoute au 02 40 64 18 32 ou par mail à l'adresse spectacles@rouans.fr - Suivez notre actualité sur la page Facebook Cœur en scène Rouans

Infos associations

LAROZ

Samedi 20/04/2024 - « Images d'ici et d'ailleurs » Salle Coeur en scène Soirée projection de court-métrages & expositions photos

L'association LAROZ de ROUANS s'expose avec le CVNA (Club Vidéo Nantes Atlantique) ainsi que plusieurs photographes locaux lors d'une soirée de présentation de quelques-unes de leurs réalisations.

Le temps fort de la soirée sera notre documentaire «Sur les traces du Grand Chemin», réalisé à l'occasion de la projection de la version restaurée du film le Grand Chemin à la salle Cœur en scène, autour des souvenirs de son tournage.



3 autres courts métrages réalisés par le CVNA seront également projetés :

- 'Traverses' (expression libre)

Déambulation chorégraphique en Loire Atlantique...

- 'Le mercredi de Séraphine' (film d'animation)

Les aventures rocambolesques d'un «personnage» atypique...

- 'Le mois blanc' (reportage)

En Mongolie, l'hiver va bientôt se terminer et l'activité est intense dans le campement de yourtes...

Expositions de photographes locaux :

- Maylis ROLLAND : «Enfances bas carbone » et « Paysannes »

- Yannick DELANOUE : «

Dans le marais, chaque photo a son histoire »

- Corinne REGNIER : «Les petites bêtes du Jardin de mon père»

- Sophie BODET : «Retrouver la nature environnante de la commune»

- Céline GRACIA : «Images du Pays de Retz»

- André BOSSARD : «Cyanotypes»

- Gilles BRETIN : «Les forges de Trignac»

- Maye GUYOT : «Dune» et «Sur le lac Burundi»

- Yann LÉZIN : «Incognito»

- Céline ROLLAND : «Aqua sapiens sapiens»



Expositions de 17h à 20h, projection des courts métrages de 18h à 19h.

Entrée libre, mais sur réservation ici :

<https://www.helloasso.com/associations/laroz/evenements/images-d-ici-et-d-ailleurs>

ou en flashant le QRCode ci-contre ou en nous contactant directement :

Contact : laroz@retzien.fr
07 48 90 06 07 – 02 40 64 88 24

Liens : CVNA - cvna.fr

LAROZ - laroz.retzien.fr



Mountainboard

L.A. MOUNTAINBOARD Association fête ses 15 ans et organise les championnats de France Freestyle (29/06) et Boardercross (28/06) de la discipline.

Les meilleur.e.s français.es s'affronteront pour le titre en course à 4 puis sur les figures. Finales en fin d'après-midi le vendredi et le samedi, spectacle garanti. Animations tout le samedi, restauration et soirée festive. Accès public gratuit à partir de 14h et ouvert à tous.tes.

Le programme en détail sur notre site : Championnats de France 2024 - L.A. Mountainboard Park (la-mountainboardpark.fr)



ESM

Sportivement, la saison de nos footballeuses et footballeurs se passe bien. Durant les vacances de février, la pratique du football a été proposée par le biais de différents stages. Nos féminines en ont profité pour aller à la Beaujoire encourager le FC Nantes face à Metz !

Mi-mars, les compétitions officielles reprenaient.

Coup de projecteur sur la catégorie U12 – U13 : les joueurs Loan Aron et Alexandre Angeli accèdent à la 1^{ère} division à l'issue de la 2^{ème} phase. La conséquence d'un travail assidu de la part des deux équipes et de leurs dirigeants. Les U13 B évoluent dans le championnat de 4^{ème} division.

Autour du terrain, vous apercevez certainement les panneaux publicitaires ? Ils sont le fruit d'un sponsoring avec les artisans et commerçants locaux. Cependant, ils n'arrivent pas au stade par une opération divine mais bien par le travail de nos bénévoles de l'ombre. Le club tient à les remercier chaleureusement.

En février, le concours de Belote a réuni 80 équipes à la Salle des Loisirs. Merci à tous les participants pour leur bonne humeur !

Notre traditionnel tournoi de sixte – de la Pentecôte – se déroulera le Dimanche 26 mai 2024, à Vue.



Les calendriers du District et de la Ligue des Pays de la Loire imposent que la dernière journée se joue le Dimanche 18 mai (Pentecôte).



A vos agendas

17 & 18 MAI : Derniers matchs

DIMANCHE 26 MAI : TOURNOI SIXTE

SAMEDI 15 JUIN : Assemblée Générale et journée de convivialité (joueurs, parents, dirigeants etc...)

SAMEDI 6 JUILLET : Soirée Moules-Frites

Retrouvez toutes les informations importantes sur notre site internet : <https://esdesmarais.footeo.com>

Retz' Chauffeurs

Devenez chauffeur bénévole sur votre commune

Vous avez peut-être lu le témoignage dans la presse locale "...je trouve l'initiative très efficace et pas contraignante puisque nous répondons à la demande en fonction de nos disponibilités..." Alors ? Si vous disposez d'un véhicule et d'un peu de temps, rejoignez l'association des Retz'chauffeurs (basée à Pornic avec des antennes sur les 15 communes de Pornic Aglo Pays de Retz).

Accompagner des personnes sans moyen de locomotion et financièrement démunies face aux transports plus officiels, les aider à prendre soin de leur santé, à maintenir un lien social, ce sont des objectifs tout simples mais aussi très motivants pour chacun des 13 chauffeurs de l'équipe du secteur de Rouans-Vue-Cheix.

Concrètement, comment ça se passe ? Le bénéficiaire appelle un numéro unique [07 82 57 71 69]. Le référent note alors la demande, recherche un bénévole disponible et coordonne le déplacement. A l'issue du déplacement, le bénéficiaire paie directement au chauffeur une indemnité kilométrique (30 centimes du km actuellement), avec un forfait minimum pour les très petits déplacements. L'assurance pendant le transport du bénéficiaire est gérée par l'association.

Le déplacement peut être sur la commune, les communes voisines, parfois sur Rezé, Pornic, Nantes ou St Nazaire. C'est parfois 15 ou 30 minutes à passer, parfois 2 H ou plus, sans compter le petit café ! Chaque bénévole répond en fonction de ses disponibilités et du niveau d'engagement qu'il souhaite.

Et pour être bénéficiaire ?

N'hésitez pas à nous appeler. Nous vous donnerons les plafonds de ressources et tous les détails.

Pour nous contacter : 07 82 57 71 69 ou rouans.retzchauffeurs@gmail.com

Infos associations

Wa-Jutsu Traditionnel de Rouans

Pour son 10^{ème} anniversaire, le club de Wa-Jutsu Traditionnel de Rouans organise l'événement « Japan In Rouans 2024 » le dimanche 16 juin 2024 à la salle Omnisports.

Le thème vous l'aurez deviné : le Japon, la Culture Japonaise et les Arts Martiaux Japonais.

Le programme de cette journée est le suivant :

- Des Expositions-Animations du plus traditionnel au plus actuel : Ikebana, Origami, Laque Kintsugi, Manga, Jeux-Vidéos et autres surprises,
- Des démonstrations : Wa-Jutsu, Karaté, Kazedo, Aikido, Kyudo et autres disciplines traditionnelles,
- Un thé philo sur le thème de l'Asie et de sa philosophie,

Si vous voulez vous essayer à une danse moderne et typiquement nipponne, la troupe Odoritsuru Yosakoi Nantes sera là pour vous montrer et vous initier.

Pour les animations, chacun pourra s'inscrire aux différentes activités qui ponctueront la journée.

Alors réservez dès aujourd'hui la date sur votre calendrier : dimanche 16 juin 2024 ce sera « Japan In Rouans 2024 ».

Comment Participer ?

Si vous êtes un passionné de culture japonaise, un amateur d'arts martiaux ou simplement curieux d'en apprendre davantage sur cet univers captivant, cette exposition est faite pour vous.

Nous encourageons également tous les artistes locaux, artisans, et passionnés à participer et à présenter leurs œuvres en rapport avec le thème de l'exposition.

Si vous souhaitez rejoindre notre club ou participer à l'exposition, n'hésitez pas à nous contacter. Vous pouvez nous joindre au 06.03.74.91.23 ou par e-mail à ecolewajutsu.rouans@gmail.com.

Au plaisir de vous voir au dojo et à « Japan In Rouans ».

Amicalement Budo,
Emmanuel,
Professeur du Club
de Wa-Jutsu
Traditionnel
de Rouans



Wa-Jutsu traditionnel Rouans
Japan in Rouans 2024

Rouans Basket Club

La fin de la saison 2023/2024 approche.

Après une première phase de championnat durant laquelle nos équipes ont su nous offrir des beaux matchs, nous devrions terminer la saison avec encore de beaux résultats de nos équipes.

La semaine de stage d'hiver organisée du 26 février au 1er mars 2024 a été une réussite et a permis à une cinquantaine de jeunes, toutes catégories confondues, licenciés ou non, de se perfectionner et de ne pas perdre la main pendant les vacances. RDV pour le prochain stage qui sera organisé dans la semaine du 22 au 26 avril prochain.

Pour la 3^{ème} année, le RBC organise une soirée concert à la salle Cœur en Scène le samedi 13 avril 2024. 3 groupes locaux reprendront les standards internationaux ou leurs propres compositions. 3 heures de spectacle sons et lumières au rythme du rock n'roll des années 70 à nos jours. Nous vous attendons nombreux ! Réservation sur le site www.billetweb.fr.

Vous pouvez aussi d'ores et déjà bloquer vos agendas pour les prochaines manifestations organisées par le club :

- Week end du 25/26 mai 2024 : tournoi basket'athlon avec tirage de la tombola

- Samedi 6 juillet 2024 : tournoi de convivialité

2024 sera surtout l'occasion de fêter les 50 ans du club. Nous vous donnons rendez-vous le week-end du 8/9 juin 2024 pour célébrer ensemble cet évènement. Au programme : du sport, du show, un bon repas et de la bonne musique.

Si vous souhaitez devenir bénévole pour les manifestations organisées par le RBC n'hésitez pas à nous contacter (rouansbasketclub44@gmail.com).

Retrouvez toutes les informations du club sur le site internet : rouansbasketclub.sportsregions.fr ou sur facebook et instagram.

13 AVRIL 2024 - 19H30
CONCERTS ROCK
Salle Cœur en Scène - ROUANS

EARPLUGS
REPRISES ROCK

SELUIS

S.G.A.S.
BROODER OF RASTY & CO

Restauration sur place

Entrée : 9 €

infos et réservations :
billetweb.fr Concerts Rock RBC

Organisé par le

Crédit Mutuel

Tél : 06 85 49 16 93



L'ALR, à fond la forme !

L'ALR se porte bien avec des effectifs en hausse, 299 adhésions pour cette saison.

La saison prochaine se prépare.

Festival des familles

Pour la pratique sportive : école du sport pour les 5-7 ans, tennis de table et badminton pour enfants et adultes, handball et volley-ball pour ados et adultes. Toutes nos sections sont bien entendu mixtes. L'ALR souhaite ouvrir en septembre une section multi-sports adultes. D'autres projets d'activité sont à l'étude...

L'ALR, c'est aussi un Atelier music'AL, avec des cours de batterie, guitare et piano, pour enfants et adultes, de l'éveil musical pour les plus jeunes et des ateliers (pratique musicale en groupe, avec chant) pour les musiciennes et musiciens ayant un peu de pratique. Venez rejoindre nos 90 élèves et nos 3 profs diplômés.

L'ALR, c'est aussi la co-organisation de projets sur la citoyenneté et la parentalité.

Par exemple, une conférence sur le harcèlement le 27 mars dernier. Ou encore un projet de randonnée contée au printemps, une proposition de formation aux gestes qui sauvent...

Sans oublier l'activité lire et faire lire, avec les élèves de l'école Jules Verne.

A vos agendas !

Venez participer aux tournois et concerts de l'ALR, pour clôturer cette belle saison.

- Tournoi volley-ball : 4 juin
- Tournoi de handball : 3 juin
- Concert de l'Atelier music'AL : 8 juin
- Tournoi tennis de table : 6 juillet

Venez également très nombreux à notre 2^{de} Fête de la musique

Vendredi 21 juin à partir de 18H, allée de la Cure. Une succession de concerts jusqu'à minuit, avec restauration et bar.

Seront à l'affiche plusieurs groupes de Rouans (Sayless, Swamps, Madame de, Intesa, WTF, Back 70's, Clin d'oeil) ainsi que les groupes de notre Atelier music'AL.

Rejoignez nous sur <https://al-rouans.fr/>, par mail contact@al-rouans.fr, au forum des associations.



CAMPUS FERTILE, des nouvelles sur le projet de tiers-lieu

Le projet de tiers-lieu avance bien. L'étude de programmation en cours avec l'appui de l'ANCT est en voie d'achèvement et le diagnostic structures du bâtiment va débiter. Nous avons participé, avec la mairie, à la première Rencontre Régionale des Tiers-Lieux organisée à Rennes par Bretagne Tiers-Lieux et le réseau BRUDED (Réseau d'échanges d'expériences de développement local durable entre collectivités) pour partager des retours d'expériences et recueillir des informations sur les montages de projets collectivités/associations afin d'avancer sur les questions de conventionnement, d'animation et de gouvernance...

Nous souhaitons organiser quelques temps forts cet été pour continuer à faire connaître le lieu et poursuivre les rencontres avec les citoyens et acteurs du territoire : expérimenter quelques animations plébiscitées lors des différentes enquêtes, proposer des réunions thématiques sur les différentes activités qui pourront voir le jour dans ce nouveau lieu de vie (bureaux partagés, cantine solidaire et participative, ateliers cuisine, jardin partagé, services publics, animations, événements...)

Avis de recherche !

Le tiers-lieu verra le jour dans le bâtiment de la Poste intégrant l'ancien logement du postier aujourd'hui vacant. Ce logement a une histoire et nous aimerions recueillir des témoignages de ce passé. Alors si vous avez des photos, des récits, des informations à nous communiquer, n'hésitez pas à nous envoyer un message à l'adresse suivante : campus-fertile44@mailo.com. MERCI.

Retrouvez toute notre actualité sur la page facebook: <https://www.facebook.com/campusfertile/>

Vous pouvez également soutenir notre association en adhérant (<https://www.helloasso.com/associations/campus-fertile-du-pays-de-retz>), en intégrant le collectif ou tout simplement en participant à nos activités. N'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus sur ce projet.

Gabrielle & Léo

Association de Cohabitation Intergénérationnelle Solidaire dans le Pays de Retz.



La Cohabitation Intergénérationnelle Solidaire, qu'est-ce que c'est ?



Les Missions de l'Association :

- Rencontrer les postulants
- Identifier les besoins
- Créer les binômes et les accompagner pendant la cohabitation.

Plusieurs formules sont proposées, allant de la simple mise à disposition d'une chambre par le sénior, moyennant une contrepartie financière modeste, à une présence plus forte du jeune au sein du foyer, avec une faible participation aux charges.

Pour une cohabitation conviviale, les binômes sont toujours créés sur mesure selon les situations de vie, les logements et les besoins individuels.

La Cohabitation Intergénérationnelle est encadrée par des mesures législatives issues de la Loi ELAN du 23 novembre 2018.

Participer au sondage sur l'Habitat Partagé en scannant le QR Code ci-contre >>>>>>



Contacteur Aude Guilloux :
06 59 94 53 09
cohabiter44@gmail.com

Les Agris du Coin

A vos agendas ! La traditionnelle rando-ferme de l'association Les Agris du Coin revient cette année et aura lieu le samedi 07/09. Ne manquez pas cette occasion originale de découvrir nos paysages ruraux et son agriculture. Nous vous donnerons plus d'informations sur les horaires et le parcours dans le prochain Rouans Info.

Pas de pause pour l'Eau posée !

Suite à sa deuxième Assemblée Générale et à l'édition d'une sixième gazette consacrée au plaisir d'apprendre, l'Eau Posée propose de nouveaux rendez-vous pour 2024 :

- **Le désormais traditionnel Troc'plantes** le samedi 13 avril de 9h30 à 12h30 dans la cour de la mairie. Venez échanger plants, boutures, graines, conseils avec des jardiniers amateurs ou professionnels. Ce sera aussi l'occasion de déguster une soupe que nous préparerons le matin avec Campus Fertile.

- **Les nouvelles soirées jeux** pour de bons moments de découverte et de belles parties partagées à la Maison des associations le 12 avril, 24 mai et 14 juin à partir de 20h.

- **La projection-débat du film « Tu nourriras le monde » en présence des réalisateurs**, Floris Schruijer et Nathan Pirard, le mardi 25 juin à 20h30 à la salle Cœur en Scène. Ce documentaire retrace l'histoire et interroge l'avenir de notre modèle agricole au travers d'une région emblématique de l'agriculture céréalière : la Champagne crayeuse. Témoignages et archives se succèdent et permettent d'y voir plus clair.

- **Le pique-nique des Entreposé-es**, le dimanche 15 septembre, au bord du canal de Buzay... Un pique-nique pour clôturer l'été, déguster les spécialités de chacun, papoter, partager des découvertes, des passions, refaire le monde, faire une pause dans le rythme effréné de la rentrée !

Nos projets reposent toujours sur la volonté de permettre les rencontres, les échanges, les débats, de proposer aux rouansais des moments conviviaux et festifs, de réfléchir ensemble à la création d'autres actions et événements favorisant le bien vivre ensemble sur notre territoire. À ce titre nous accueillons aussi le Groupement d'achat des marais, pour des achats groupés de produits les plus vertueux possible (bio, locaux, artisanaux...).

N'hésitez pas à nous contacter : leauposée@retzien.fr

Agenda 2023 des événements

13 avril : **Concert Rock (RBC)**

19 avril : **Nocturne « Printemps des poètes » (Bibliothèque)**

20 avril : **Concours de palets (ESM)**

08 et 09 juin : **50 ans du club de Basket (RBC)**

09 juin : **Élections européennes**

16 juin : **Japan in Rouans (Wa-Jutsu)**

21 juin : **Concert (ALR)**

21 juin : **Gala de danse (Extravadance)**

28 et 29 juin : **Championnats (Mountainboard)**

29 et 30 juin : **Fêtes des écoles**

06 juillet : **Forum des activités associatives et Professionnelles**

« Brèves de Mairie », mars 2024 :

- Le Conseil Municipal ne se réunit plus qu'une fois par trimestre (obligation légale), au lieu d'une fois par mois. Les réunions de travail préparatoire sont réduites d'autant.
- La participation d'un conseiller à chaque Bureau Municipal (réunion hebdomadaire du Maire et de ses adjoints, pour présenter et étudier l'actualité de la commune) avait été mise en place par l'ancienne municipalité et permettait à toutes et tous de prendre le pouls de la commune. N'étant pas une obligation légale, M. Le Maire nous a annoncé fin 2023 que cette participation était dorénavant supprimée.
- Plus de la moitié des Commissions ne sont plus sollicitées, ou alors une fois par an (Action sociale, Systèmes d'information, Ressources humaines, Solidarité-Loisirs, Sport, Consultation citoyenne, Développement éco, Aménagement-Tourisme...).
- La Commission Finances, si importante pour échanger autour du budget de la commune, s'est donc réunie une seule fois. Une seule réunion au lieu de 3 l'année dernière pour bien appréhender tout le budget communal.
- Le formulaire de réservation de salle pour les associations est passé d'un simple recto-verso à un dossier de 7 pages avec délai minimal de 1 mois. Il y a certainement des impératifs administratifs. Mais si on veut que les nombreuses associations rouennaises continuent d'animer la commune, il faudrait éviter de leur compliquer la vie.
- La seule réunion publique prévue en vue de la révision du Plan Local d'Urbanisme a été annulée pour cause de faible nombre d'inscriptions. Pas facile d'intéresser la population. Mais dommage de fermer la porte à celles et ceux intéressés.

Vous savez que vous pouvez, si vous souhaitez nous faire connaître votre point de vue de Rouennais-e-, nous contacter via l'adresse rouans.oppo@retzien.fr, ou venir nous voir lors de notre prochaine permanence le 31 mai à 18h Maison des associations.

Agnès Barbeau, Yves Lambourg, Jacky Foucher, Karine Loyer, Yolaine Talhouarne.

Infos Pornic Agglo Pays de Retz

Tous au compost : réduisez vos déchets avec l'Agglo

Dans le cadre de l'événement « Tous au compost », Pornic agglo Pays de Retz organise plusieurs ateliers sur le territoire, pour vous aider à gérer votre compost et ainsi, réduire vos déchets.

Opération 1000 composteurs sur Pornic agglo Pays de Retz : Inscription à la première session de distribution et initiation le 17 avril 2024. L'agglomération lance sa 1ère distribution de composteurs individuels avec initiation à la pratique le mercredi 17 avril 2024 à l'Eco Centre à Chaumes-en-Retz. D'autres sessions auront lieu au cours de l'année.

Vous avez un jardin et vous souhaitez composter mais vous n'avez pas encore sauté le pas? Parce que composter n'a que des avantages, Pornic agglo Pays de Retz vous propose de vous mettre à disposition gratuitement un kit de compostage (voir fiche technique).

Toutes les informations et les conditions de participation sont disponibles sur : <https://framaforms.org/operation-1000-composteurs-sur-pornic-agglo-pays-de-retz-inscription-a-la-premiere-session-de>

Recycler ses déchets verts au jardin

Pour la 4ème année et fort de son succès, l'Agglo renouvelle son partenariat avec la CPIE Logne et Grand Lieu et organise des ateliers gratuits « Recycler ses déchets verts au jardin ». Un atelier par moi est proposé. Le prochain aura lieu le samedi 30 mars, de 9h à 12h (lieu à définir). Si vous êtes lassés des allers-retours à la déchetterie pour évacuer vos déchets verts, cet atelier vous permettra d'acquies des techniques de compostage et de paillage pour réutiliser vos déchets végétaux. **Sur inscription au 02 51 74 28 10 ou par mail : environnement@pornicagglo.fr**



Visite de l'Eco Centre

Après plusieurs mois de fermeture pour des travaux de modernisation, l'Eco Centre rouvre ses portes au public le mercredi 3 avril. Accompagné d'un guide, venez découvrir ce que deviennent vos déchets et comment une partie d'entre eux est valorisée en compost.

Rendez-vous le mercredi 3 avril et tous les 1ers mercredis du mois, de 10h à 13h. Visite gratuite et conseillée à partir de 8 ans. **Sur inscription au 02 51 74 28 10 ou par mail : environnement@pornicagglo.fr**

Infos Pornic Agglo Pays de Retz

Le Projet culturel de territoire en préfiguration : le parcours intergénérationnel « Autour de Coton » à Rouans.

L'automne dernier, la commune de Rouans a accueilli durant une dizaine de jours des danseurs de la Compagnie Uncanny.

Pour lancer la démarche, les élèves de grande section de l'école Jules Verne ont été invités à découvrir une performance de danse contemporaine dans le réfectoire de l'EHPAD La Providence et à partager le goûter avec une trentaine de résidents.

Puis 22 élèves et des résidents volontaires, répartis en trois groupes, ont participé à un cycle d'ateliers chorégraphiques.

Ces actions s'inscrivent dans le parcours « Autour de Coton » imaginé par l'artiste Cédric Cherdel. Durant une semaine, le chorégraphe et le danseur Félix Maurin ont investi la salle motricité de l'école, la salle de danse ou encore un salon de la Résidence pour y mener des ateliers ludiques. Chaque jour, les artistes proposaient aux danseurs en herbe de découvrir une matière dans leur valise à tissus. Les participants exploraient l'espace avec le tissu proposé (pelote de laine, foulard, drap...).

Les proches des résidents de l'Ehpad La Providence ont pu assister au dernier atelier. Même en fauteuil ou en déambulateur, l'envie de danser était la plus forte, une occasion de réunir sur la piste parfois 3 générations (grand-mère, fils et petite fille) se mouvant reliées par un foulard. Cette action culturelle a été réalisée et financée avec la collaboration du Département, de Musique et Danse en Loire-Atlantique et de Pornic Agglo Pays de Retz. Le responsable de l'espace Cœur en scène a réuni les partenaires pour co-construire ce parcours artistique imaginé par la Compagnie Uncanny. A l'école Jules Verne, les enseignantes concernées (Nelly Greslé et Isabelle Guine) ont accueilli ce projet avec enthousiasme. L'occasion de tisser à nouveau des liens avec la Résidence La Providence et d'explorer en classe la thématique du tissu. Quant à l'Ehpad, la direction sollicite l'accueil d'artistes dans son établissement, les sorties culturelles étant difficiles à mettre en place.



« Autour de Coton » s'inscrit dans la préfiguration du futur Projet culturel de territoire (PCT) menée par Pornic Agglo Pays de Retz. Le PCT est une démarche collaborative qui favorise notamment le développement d'actions culturelles contribuant au lien social sur le territoire.

Le PCT actuellement en cours d'écriture s'appuie sur des temps de concertation avec élus et acteurs culturels. Cette dernière phase de préfiguration permettra de proposer des actions concrètes visant l'accès à la culture pour tous les habitants sur l'ensemble du territoire.

Après plusieurs mois de fermeture pour des travaux de modernisation, l'Eco Centre rouvre ses portes au public le mercredi 3 avril. Accompagné d'un guide, venez découvrir ce que deviennent vos déchets et comment une partie d'entre eux est valorisée en compost.

Rendez-vous le mercredi 3 avril et tous les 1ers mercredis du mois, de 10h à 13h. Visite gratuite et conseillée à partir de 8 ans.

**Sur inscription au 02 51 74 28 10
ou par mail : environnement@pornicagglo.fr**



Réglementation sur la taille des haies

La haie constitue un lieu de vie très important pour la biodiversité. Les travaux sur les haies sont prohibés durant la période de nidification des oiseaux qui s'étend du 01 avril au 31 juillet.

Il est interdit de tailler des haies et d'abattre des arbres situés dans et le long de parcelles agricoles pendant ce délai. Cette interdiction a été instaurée par le Parlement européen afin de protéger la période de reproduction et de nidification des oiseaux.

Par ailleurs, aucune sanction n'est appliquée si la taille intervient pour des raisons de sécurité imposées par une autorité extérieure ou en présence d'un problème particulier (une branche qui touche une clôture électrique, par exemple).

Operation Tranquilité Vacances

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez demander à la police ou à la gendarmerie de le surveiller. Des patrouilles sont alors organisées pour passer vers votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalie (effractions, tentatives d'effractions, cambriolages).

Pour bénéficier de ce service, vous devez vous rendre à la brigade de gendarmerie de votre domicile au moins 2 jours avant votre départ (Gendarmeries de Ste Pazanne ou de Machecoul).

Vous pouvez remplir le formulaire disponible en ligne et l'imprimer avant de vous rendre en gendarmerie ou au commissariat. www.service-public.fr/particuliers/vosdroits

A savoir : si vous modifiez les dates de vos vacances ou si vous revenez plus tôt que prévu de vos vacances, prévenez le commissariat ou la gendarmerie.

Ne diffusez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux et veillez à ce que vos enfants fassent de même. Il est déconseillé de publier vos photos de vacances. Toutes ces informations facilitent l'action des cambrioleurs

Déclarations préalables

Monsieur Erwan JAMMEY – 44 Bis, Chemin des Moulins – ROUANS
Pose de panneaux photovoltaïques sur toiture habitation – 44 bis, Chemin des Moulins

Marie CHABANNE – 15, avenue des Roches – ROUANS
Transformation partielle d'un garage en pièces habitables et modification de l'aspect extérieur (ouvertures) – 15, avenue des Roches

Marion GUILLEUX & David MERCEREAU – 8, rue du Lavoir – Launay – ROUANS
Extension habitation et construction d'une pergola – 8, rue du Lavoir – Launay

Aurélié LHOMELET & Emanuel GILLOURY – 30, rue de la Pie – Launay – ROUANS
Abri de jardin – 30, rue de la Pie – Launay

Jérémy BONHOMMEAU – 2, rue du Clos de Messan – ROUANS
Aménagement d'un garage en pièce habitable et construction d'un abri de jardin – 2, rue du Clos de Messan

Jonathan PATUN – 29, la Blanchardais – VUE (44640)
Modification aspect extérieur d'une habitation (ouvertures + suppression conduit cheminée) – 7, la Chesnaie

Joseph BROSSEAU – 46, la Cavernière – ROUANS
Véranda – 46, la Cavernière

Julien POIRRIER – 3, la Roustière – ROUANS
Pose de panneaux photovoltaïques sur toiture habitation – 3, la Roustière

Gérard MENET – 25, La Castière – ROUANS
Détachement d'un lot de 2130 m² pour construire – 25, la Castière

Nicolas ROUEN – 28, avenue des Roches – ROUANS
Piscine – 28 avenue des Roches
France New Energie – 16, rue Trezel – LEVALLOIS PERRET (92300)
Ravalement de façades – pose d'une isolation extérieure – 31, la Bichonnerie

Bernard LOUÉRAT – 12, la Rochelle – ROUANS
Clôtures – réfection de toiture d'une dépendance et création d'un accès – 12, la Rochelle

Laurent BECK – 25, les Grandes Rivières – ROUANS
Pose de panneaux photovoltaïques sur une dépendance – 25, les Grandes Rivières

Groupe Solution Ecologie – 92, boulevard Victor Hugo – CLICHY (92110)
Pose de panneaux photovoltaïques sur préau – La Gaudinière

Paulette DOUCET – 19, les Grandes Rivières – ROUANS
Rehaussement de la clôture et pose d'un portail 19, les Grandes Rivières

Mikaël PRAIN – 1, la Raffinière – ROUANS
Modification de l'aspect extérieur (réfection de toiture des dépendances et changement de la porte de service) – 1, la Raffinière

André ROUAUD – 59, rte de Saint Père – 44320 CHAUVÉ
Détachement d'un lot de 346 m² pour construire – 2, rue des Chaumes

Permis de construire

Clovis KOEHREN & Estelle LOUÉRAT – 4, rue d'Allonville – NANTES (44000)
Maison individuelle – 64, Chemin des Moulins

Laurent et Véronique HUET – 10, Moulin de la Basse Ville – ROUANS
Préau – 10, Moulin de la Basse Ville

Rouans infos pratiques

Urgences

• Secours

Pompiers : 18 ou 112 (depuis un portable)

Samu : 15

Gendarmerie : 17

Défibrillateurs : 1 Salle omnisports Rue Joseph Nau,
1 Espace Santé Place de l'Eglise

• Santé

Médecin : 15 en semaine à partir de 20h,

le samedi à partir de 12h et le dimanche 8h au CAPS de Pornic

Pharmacie : 3237

Anti poison Rennes : 2, rue Henri-Le-Guilloux

Hôpital Pontchaillou - 35000 Rennes - 02 99 59 22 22

Angers C.H.U : 4, rue Larrey - 49100 Angers - 02 41 48 21 21

CHU Nantes : 1 Place Alexis-Ricordeau - 44093 Nantes - 02 40 08 33 33

SOS Femmes : 3919 ou solidarité femmes

23 Rue Jeanne d'Arc - 44000 Nantes - 02 40 12 12 40

Urgence Mamans :

6 Rue Hippolyte Durand Gasselins - 44000 Nantes - 02 40 73 90 30

Enfance maltraitée : numéro unique le 119

Amitié : Rue Villebois Mareuil - 44200 Nantes - 02 40 04 04 04

• Dépannage

Eau/SAUR : Secteur Pays de Retz

Dépannage 02 44 68 20 00 et Urgence 02 44 68 20 09

Gaz GRDF Urgence : 0800 473 333

(numéro vert gratuit d'un poste fixe) ou Info Coupure sur

<https://www.grdf.fr/particuliers/que-faire-coupure-gaz-logement>

ENEDIS : 09 72 67 50 44 ou www.electricite.net/enedis

• Animaux

Association Apiculteurs Rouans : 0 666 055 454

SOS Essaim Abeilles : 06 50 04 25 08

Unapla : UNion des APiculteurs de Loire Atlantique

Société Protectrice des Animaux (SPA) :

Le Brandais - 44210 Clion sur Mer - 02 40 21 75 92

ou <http://clionsurmer.spa.asso.fr/>

Transports

• Tout public

ALEOP/LILA Service abonnements : 02 28 20 65 44 (le lundi de 13h30 à 16h30 et du mardi au vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 16h30)

Retz Chauffeur : www.retzchauffeurs.fr ou 07 82 57 71 69

• Scolaires

Pour les écoles primaires et les collèges du Pellerin

et de Ste Pazanne : 02 28 25 03 60

Inscription sur le site :

<https://inscriptions-scolaires.aleop.paysdelaloire.fr>

Pour les lycées de Machecoul et de Bouaye - 02 40 02 32 62

inscription sur le site :

<https://inscriptions-scolaires.aleop.paysdelaloire.fr>

Enfance et jeunesse

• Petite enfance

RAM (Relais Assistante Maternelle) : Pour connaître,

choisir et contacter les assistantes maternelles du secteur :

www.loire-atlantique.fr

• Enfance

Ecole publique Jules Verne : Rue du Chêne Rond - 02 40 64 24 57

Ecole privée Saint Martin : Rte de Sainte Pazanne - 02 40 64 25 00

Accueil périscolaire et accueil de loisirs Association

« Les Petites Fripouilles » Rue Joseph Nau - 02 40 64 22 06

• Jeunesse

Point Information Jeunesse (PIJ) Pornic :

02 40 02 62 92 ou pjij@pornicagglo.fr -

Communauté d'Agglomération Pornic Agglo Pays de Retz :

60-64 imp. du Vigneau - BP21 44680 Sainte-Pazanne (proche de la gare)

CIO : 2 rue Victor Fortun - 44400 Reze 02 40 13 11 00

<http://passerelle.ac-nantes.fr/cio-reze/> ou cio.reze@ac-nantes.fr

Personnes âgées

EHPAD Résidence La Providence : 17, route de Chéméré

44640 ROUANS Tél : 02 40 64 23 23 - secretariat@laprovidence44.fr

Vous envisagez une démarche d'entrée à la Résidence

La Providence, contactez l'établissement afin de solliciter un

dossier d'inscription et obtenir les renseignements souhaités.

CLIC Pornic : 2 rue du Docteur Ange Guépin - 44215 Pornic

02 40 39 40 40 - clic@pornicagglo.fr

La maison des aidants : 2, rue de Courson - 44 000 Nantes

02 51 89 17 60 ou <http://www.aidants.fr>

Services

• La Poste

Place de la Poste - 44640 Rouans - Horaires d'ouverture :

du mardi au samedi : 9h30-12h - Levée du courrier : 9h00

• Déchetteries

Pont Béranger : à Saint Hilaire de Chaléons 02 40 02 60 50

Lundi : 9h-12h/14h-18h et Mercredi : 9h-12h/14h-18h

Jeudi 9h-12h/14h-18h et Vendredi : 10h-12h/14h-17h*

Samedi : 9h-12h/14h-18h*

*Créneaux horaires interdits aux dépôts des professionnels

Attention : la déchetterie est fermée les jours fériés

Borne de recharge électrique : SYDEGO 2 route de Ste Pazanne

sur le parking (1 prise secteur EU classique en 230V 16A

disponible gratuitement)

• Culte

Église St Martin : place de l'église - 44640 Rouans

Maison Paroissiale Église catholique :

rue du Chêne Rond - 44640 Rouans 02 40 64 28 04

• Correspondants de presse

Ouest France : Patrice Monnerie

02 40 64 22 85 - monnerie.infos@orange.fr

Courrier du Pays de Retz et Presse Océan : Aurélie Benoit

06 63 37 07 20 - aurelbenoit@icloud.com